



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, codes 38 et 69

Hebdos régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 13 JUIN 2016 À BÉCANCOUR

Québec, le 1^{er} juin 2016 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Louis-Gilles Francoeur qui est secondé par M^{me} Cynthia Philippe, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le *Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour* par Gaz Métro Solutions Énergie, S.E.C. L'audience publique aura lieu à compter du **lundi 13 juin 2016 à 19 h** et se tiendra au **Centre culturel Larochelle**, situé au **4000, boulevard de Port-Royal à Bécancour**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Durant la première partie de l'audience publique, les séances de la commission seront diffusées en mode audio en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le mardi 12 juillet 2016, à l'Église multifonctionnelle, 3025, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 12 octobre 2016, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot**. L'ensemble du dossier est également disponible au bureau

du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Gaz Métro Solutions Énergie, S.E.C. envisage construire et exploiter un lieu de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour afin d'alimenter la centrale de TransCanada Énergie Ltée. Hydro-Québec compte utiliser l'énergie produite par cette centrale en période de pointes hivernales, de la mi-décembre à la mi-mars.

Le GNL serait stocké soit dans un réservoir à intégrité totale, soit dans un réservoir à membrane d'une capacité approximative de 20 000 m³. Ce choix technologique reste à faire. La regazéification se ferait par vaporisateur avec bain d'eau chauffée. L'approvisionnement en GNL, depuis l'usine de Gaz Métro à Montréal-Est, nécessiterait en moyenne 55 camions par mois, soit près de deux par jour, de la fin mars au début décembre.

La construction, prévue dès mars 2017, et le remplissage du réservoir devraient durer 22 mois. La mise en service se ferait au plus tard en décembre 2018. La durée de vie de l'usine est estimée à plus de 30 ans et l'entente entre le promoteur et Hydro-Québec est de 18 ans.

Le projet représenterait un investissement de 45 M\$, dont entre 30 et 50 % seraient dépensés au Québec avec un potentiel d'environ 15 à 20 M\$ pour l'approvisionnement local de matériaux et leur installation. Entre 120 et 180 travailleurs seraient requis en période de pointe de construction. L'exploitation de l'usine créera une dizaine d'emplois directs, dont quatre à cinq permanents, et quatre à cinq saisonniers de décembre à mars.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Lynda Carrier, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : gnl-becancour@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Baril, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour*.